

Vital Cloutier

Vital Cloutier, fils de Charles à Charles et de Geneviève Vachon, naquit à Saint-Joseph. D'une famille nombreuse, plusieurs de ses frères et soeurs et lui-même s'installèrent dans le canton de Tring et firent partie de la colonisation. Il illustre bien la famille «tricotée serrée». Plusieurs familles sont arrivées en masse parce qu'un père ou un frère est venu s'installer dans le canton. Vital Cloutier a fait partie de ces hommes qui avaient ce *leadership* familial.

Vital Cloutier se maria à Saint-Joseph, le 26 novembre 1841, à Josette Ouellet Pageau, veuve de Narcisse Pageau. Il s'établit dans le troisième rang du canton de Tring, sur le lot 20, voisin de Pierre Lambert dit Champagne. Il maria à Saint-Victor, en 1855, les deux filles du premier lit de Josette Ouellet Pageau Cloutier : Adèle Pageau à Olivier Veilleux, **voir la généalogie de Patrice Veilleux**, et Joséphine Pageau à Georges Lessard à Pierre. Du deuxième lit, il eut trois fils, Jules, Charles et Adolphe, qu'il établit, et une fille, Eugénie, qui épousa, en 1872, Pierre-Chrysostôme Gosselin à Abraham dit Pit, cardeur au moulin Gosselin.

Il fit un mariage double, en 1841, avec son frère Olivier. Celui-ci épousa la nièce par alliance de Josette Ouellet, Esther Pageau, et vint s'établir aussi à Saint-Victor. Olivier Cloutier eut une nombreuse famille. Au recensement de 1888, il possède le lot 572 du cinquième rang et est voisin de son neveu Jules à Vital Cloutier. **Voir la généalogie d'Eva Poulin Jacques** : elle est l'arrière-petite-fille de Olivier Cloutier et d'Esther Pageau.

Au recensement de 1888, Vital Cloutier à Charles possède le lot 343 du troisième rang, le lot 692 du sixième rang et deux lots dans le huitième rang. Son fils Jules a le lot 693 du sixième rang et le lot 573 du cinquième rang, acquis par son père Vital Cloutier le 27 janvier 1873, un lot de 100 acres.

La soeur de Vital Cloutier, Anastasie, mariée en 1839 à Prisque Trépanier à Saint-Joseph, se retrouva avec ses beaux-frères et belles-soeurs Trépanier installés dans le canton de Tring. Dès 1853, son beau-frère Georges Trépanier maria Solange Reny, et Agnès Trépanier faisait de même en s'unissant, en 1855, à Bénoni Mathieu. **Voir la généalogie d'Henri Mathieu**. Anastasie Cloutier convola en deuxièmes noces, en 1856, à Joseph-Adam Boily. Anastasie a eu des enfants des deux mariages. La famille agrandie s'établissait dans le canton de Tring.

Cénopée Trépanier, fille de Prisque et d'Anastasie Cloutier, épouse à Saint-Victor de Tring, le 5 février 1866, Onésime Dupuis dit Le Rouge. **Voir Du sang acadien chez nous, à la fin de l'entrevue d'Irène Pomerleau Cliche.**

Alexis Cloutier à Charles, frère de Vital, se maria aussi en 1839 à Modeste Gilbert. Ils s'installèrent dans le canton de Tring et marièrent, en 1865, une de leurs filles, Élise à Fortunat Hamel. En 1866, Saint-Éphrem de Tring devint une paroisse et se détacha de Saint-Victor.

Charles-Jules Cloutier, jeune frère de Vital, marié en 1848 à Adéline Grondin, soeur d'Octave Grondin à Lamette, vinrent s'établir au troisième rang Nord. Charles-Jules Cloutier était propriétaire en 1888 de trois lots, au troisième rang.

On dit de Charles-Jules que lorsqu'il est revenu de travailler des États-Unis, il parlait l'anglais et il a rapporté ce goût du jeu du base-ball. Son fils Esdras dit Dédasse prit la relève sur la ferme. **Voir les généalogies de Lucille Cloutier Groleau et de Fernand Cloutier.**

Source verbale : Paule Cloutier

Vital Cloutier à Charles, entouré des siens, a prospéré. Il a été maire de la municipalité de Saint-Victor de Tring de 1869 à 1874 et de 1877 à 1880. Pendant ses mandats, il a vu à ouvrir plusieurs routes et chemins, à ce que les ponts soient entrepris et entretenus. Il devint juge de paix le 2 février 1880.

François Gosselin, maire en 1880, Vital Cloutier devient juge de paix.

À une session générale du conseil municipal de la paroisse de Saint-Victor de Tring, tenue au lieu ordinaire des sessions, lundi le deuxième jour du mois de février 1880 conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec. À laquelle session sont présents messieurs les conseillers Vital Lessard, Jean Poulin, Jean Bizier, Thomas Paré, Sévère Poulin, François Gosselin et Louis Turgeon formant le Conseil sous la présidence de Antoine Jolicoeur, président de l'élection des conseillers.

Les deux conseillers nouveaux sont assermentés devant Vital Cloutier, écuyer, juge de paix et prennent leur siège.

Il est ordonné et statué par résolution du Conseil comme suit: nomination du maire proposée par monsieur Jean Poulin, secondée par monsieur Thomas Paré et (il est) résolu de nommer monsieur François Gosselin, écuyer, conseiller, maire de la corporation de la municipalité locale de la paroisse de Saint-Victor de Tring et monsieur le maire est assermenté devant Vital Cloutier, écuyer, juge de paix et prend son siège comme maire.

Source : Archives municipales de Saint-Victor